



Les salariés de la Sécurité sociale ne sont pas là pour faire la chasse aux arrêts maladie des salariés !

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION CGT DES ORGANISMES SOCIAUX

Depuis la création de la Sécurité Sociale, pilier de la Protection Sociale, le patronat et certains politiques n'ont eu cesse de s'attaquer à cette grande conquête du monde du travail.

Ainsi, au fil des ans, l'assuré social est devenu un «client» puis «un potentiel fraudeur».

Dans son discours du 15 novembre dernier, le président de la République, Nicolas Sarkozy, enfonce le clou ! Il insuffle l'idée que les «Français abusent de la Sécurité sociale, qu'ils «*fraudent*», «*trichent*» et «*volent*», et il n'hésite pas à déclarer que cette pratique courante «*met en danger notre modèle social*».

Ainsi, dans cette logique, les salariés abuseraient des arrêts maladie ? Ces mêmes salariés, accusés de tous les maux, mis au ban de la nation par le chef de l'Etat et son gouvernement, sont pourtant ceux qui doivent travailler plus pour gagner moins.

Cette nouvelle annonce scandaleuse est faite au moment où sept salariés sur dix s'estiment « inégaux » face à la santé et où plus d'un sur deux jugent notre système de soins « trop inégalitaire ». Nombreux sont ceux qui disent devoir renoncer aux soins, notamment au regard du reste à charge, faute de ne pouvoir se payer une complémentaire santé.

Il est inadmissible de laisser entendre que les déficits de la Sécurité sociale seraient causés, en autres, par les arrêts maladie abusifs des salariés alors que rien n'est annoncé par le président de la République et son gouvernement pour lutter contre la dégradation des conditions de travail et pénaliser le travail non déclaré par les patrons.

Les discours contre la fraude ne servent qu'à justifier les mesures supplémentaires d'austérité qui pilonnent principalement les salariés, les retraités, les chômeurs et les plus démunis.

Il s'agit bien là de la casse orchestrée du système français dont Nicolas Sarkozy se prétend être le protecteur.

La vraie fraude est ailleurs !

Le travail non déclaré est le premier poste de fraude sociale. Selon l'Insee, il représente 4.4 % du Produit Intérieur Brut, soit 55 milliards d'euros. Le manque à gagner pour la Sécurité sociale se situe entre 9 et 15 milliards de cotisations sociales.

Les exonérations patronales en hausse de 55 % depuis 2002 représentent à elles seules près de 30 milliards d'euros de manque à gagner pour la Sécurité sociale, soit bien plus que son déficit (18,9 milliards en 2011). Rappelons au passage que l'Etat compense ce «trou» année après année, le reportant ainsi sur les finances publiques à travers l'impôt.

Enfin, les allègements de cotisations sur les bas salaires (en hausse de 44 % depuis 2002), suivis par les exonérations de cotisations sur les heures supplémentaires s'ajoutent à l'arsenal du manque à gagner pour la Sécurité sociale.

Alors que la Sécurité sociale vient de perdre **10 000 emplois entre 2003 et 2009**, que les centres d'accueils ou de soins sont fermés, que les suppressions d'emplois, les mauvaises conditions de travail et les réorganisations se poursuivent, que le PLFSS 2012 prévoit d'organiser la présence en région des organismes des régimes de Sécurité Sociale (régime général, MSA et RSI), le tout réalisé sur l'autel de la réduction drastique des coûts de gestion, le président de la République instaure une «chasse à la fraude»...**des assurés.**

Le personnel de la Sécurité sociale a pour première vocation de mettre l'assuré dans son droit, d'accueillir les assurés dans les meilleures conditions et de traiter le plus rapidement possible les dossiers. Il n'a pas pour vocation de devenir agent de police pour appréhender les assurés, d'autant que la fraude est bien loin d'être le principal motif du déficit de l'Institution et elle demeure très marginale.

D'autres choix sont possibles !

**POUR LA RECONQUETE DE NOTRE PROTECTION SOCIALE !
TOUS ENSEMBLE, RESTONS MOBILISES !**

Montreuil, le 21 novembre 2011